 Déclaration préalable de l’Unsa Education

 au CTSD du lundi 11 mars 2019

Le temps pourrait sembler court entre deux comités techniques, celui de la carte scolaire second degré le 8 février et celui des créations et suppressions de postes aujourd’hui. A peine un mois, et pourtant le Président Macron enchaîne les annonces, les décrets et les réformes à un rythme effréné, sans concertation, sans dialogue et sans respect ni des personnels ni de leurs représentants. Dans le même temps, il multiple les opérations de communication et les saillies verbales dans un exercice de grand débat qu’il maîtrise parfaitement.

Le projet de loi sur la transformation de la Fonction publique a été présenté le 13 février aux organisations syndicales. Avec l’Unsa Fonction publique, le SE-Unsa dénonce le calendrier trop serré et la fragilisation du Service public par un affaiblissement du statut de fonctionnaire. Sans attendre la fin du Grand débat, le gouvernement veut aller vite.

S’agissant du contenu, la restructuration des instances représentatives du personnel avec une évolution des prérogatives tronque largement les possibilités de défense des dossiers, ce que nous faisons une fois de plus aujourd’hui dans cette instance.

Quant au recours aux contrats, son élargissement aux missions permanentes est synonyme de précarisation et mine l'indépendance de la Fonction publique. Le recrutement par voie directe prendra le pas sur le recrutement par concours des cadres de la Fonction publique.

À l’heure où la loi confiance est en cours d’adoption, où la réforme des retraites se dessine, ce projet de loi pour la transformation de la Fonction publique ne présage rien de rassurant pour les services publics en général et le statut de fonctionnaire en particulier.

L’Unsa Education alerte la profession sur les conséquences pour l’Éducation nationale. Le Service public dépend du cadre dans lequel les personnels évoluent. Son remodelage en profondeur ne garantit aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves sur l'ensemble du territoire.

Concernant les créations et suppressions de postes dans notre département, les chiffres parlent d’eux-mêmes : 14 créations et 25 suppressions soit un solde négatif de 11 postes, dont 5 occupés par un enseignant, soit 24% des fermetures. Si l’an dernier le nombre de postes fermés était largement supérieur à cette année (55 postes), pour autant avec 73 postes créés, nous étions sur un solde positif de 22 postes. Il est clair que les économies de moyens sont de retour ! Et la montée en puissance de la réforme du baccalauréat ne peut que laisser craindre une véritable purge pour la rentrée 2020. Nous ne sommes qu’au début du plan de démantèlement de la fonction publique de M. MACRON.

Nos inquiétudes sont également fortes au vu de nombres de supports de stagiaires prévus pour la rentrée. Cette année encore, 11 supports prévus. Mais à la rentrée 2018, nous avions dû faire le constat d’une multiplication par 3 de ce chiffre. Si on ajoute à cela, les postes à complément de service avec de toutes petites quotités, les blocs de moyens provisoires dont nous n’avons pas connaissance, contrairement à d’autres départements de l’Académie, et la non diffusion des postes susceptibles d’être vacants sur le serveur du Rectorat, une fois de plus, nos collègues se retrouvent dans une situation déstabilisante et stressante au moment d’émettre leurs vœux de mutations. Pour l’Unsa Education, la mobilité professionnelle ne doit pas être vécue comme une punition ou une angoisse !

Loin de nous l’idée de remettre en cause les services de la DSDEN sur le travail d’accompagnement proche du cousu main pour solutionner les situations complexes de collègues en mesure de carte notamment.

Pour autant, face à cette politique nationale désastreuse dont nous payons les frais au niveau local, le SE-Unsa et sa fédération appelleront les enseignants, CPE, psychologues et personnels d’accompagnement de l’Éducation nationale, titulaires et non-titulaires, à se mobiliser le samedi 30 mars pour :

* s’opposer à la politique du chamboule-tout dans leur ministère comme dans la fonction publique en général ;
* exiger des politiques qui s’inscrivent dans la durée, qui soient construites avec eux et qui les sécurisent pour relever durablement le défi de la cohésion sociale dans notre pays.

Pour l’Unsa Education,

Sara Bernet, Anne-Marie Darthos, Christophe NOWACZECK, Laurent Sartre.